



Intervenez dans le débat du temps de travail ! Exprimez-vous !

Une nouvelle réunion de la négociation annuelle obligatoire (NAO) d'entreprise se déroulera jeudi prochain, 2 février 2012. Elle devrait d'une part clore le débat sur l'aménagement du temps de travail et d'autre part ouvrir enfin sérieusement la discussion sur la politique salariale 2012.

Aménagement du temps de travail : donnez votre avis

Lors de la dernière rencontre, le 25 janvier, la discussion a essentiellement porté sur l'aménagement du temps de travail.

Face au refus de la direction d'abandonner son projet de fermeture des établissements et de respecter l'accord sur l'utilisation des jours collectifs de RTT, face au risque de se voir imposer une longue période de congés au mois août et de laisser les salariés dans l'incertitude, les organisations syndicales représentatives (CFDT, CFE-CGC et SUPPer) ont fait une contre proposition à celle de la direction.

Du fait qu'elle conclurait par le dialogue interne un différend, de son intérêt pour l'entreprise et pour les salariés, cette option n'a pas été rejetée complètement par la direction. Toutefois cette dernière a refusé d'y adhérer totalement. Elle s'est donnée jusqu'à la prochaine réunion de NAO pour apporter une réponse définitive.

En conséquence deux propositions s'ont actuellement sur la table :

La proposition des organisations syndicales CFDT, CFE-CGC ; SUPPer

- Fermeture du 13 au 17 août
 - Fermeture du 24 au 31 décembre
 - Les ponts du 30 avril, 7 mai, 18 mai et 2 novembre
- {cette proposition se ferait via la 5^{ème} semaine, les 5 jours de RTT collectifs, le jour de RTT supplémentaire (année bissextile), un jour à la charge de la direction}

La proposition de la direction

- Fermeture du 6 au 10 août
 Fermeture du 24 au 31 décembre
 Ponts des 18 mai et 2 novembre
- {cette mesure s'appliquerait via la 5^{ème} semaine, les jours de RTT collectifs et le jour de RTT supplémentaire}

Avant d'en débattre à nouveau avec la direction jeudi prochain et de prendre une décision, nos organisations syndicales souhaitent savoir si leur proposition de compromis est également portée par le personnel. En conséquence, nous avons décidé de soumettre notre proposition à vos suffrages.

Répondez massivement afin de peser sur le débat !

Adhérez-vous à la proposition des organisations syndicales CFDT, CFE-CGC et SUPPer ?

OUI

NON